# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 22 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le quinze septembre, s'est réuni au foyer rural en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Etaient présents: Nelly CHARDON, Joëlle COURTOIS, Margarida RODOT, Aline CHARDON, François COLLET, Michaël BERTRAND, Marc LEPECHON, Michael HUET

Absents excusés: Julien THOMINET, pouvoir à Aline CHARDON, Yves ERFORT pouvoir à Raymond DEGRYSE

Mme Hélène GICLAT, Secrétaire de mairie participait à la séance

Secrétaire de séance : François COLLET

Une demande de modification de l'ordre du jour est proposée par le Maire pour enlever le point 7, délibération départ Maud. Demande acceptée à l'unanimité

1er point l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24.06.21

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

## 2éme point de l'ordre du jour : Délégations de signature

Monsieur le Maire informe qu'en cas d'absence, les adjoints n'ont actuellement aucune délégation de signature ainsi que la secrétaire de mairie. Pour pallier à cela, des arrêtés vont être pris prochainement.

## 3éme point de l'ordre du jour : Calendrier des manifestations

Prochaines manifestations:

11/11 suivant les protocoles covid à cette date.

27/11 Repas des ainés - 12/12: Arbre de Noël

Une réunion aura lieu début octobre pour l'organisation du repas des ainés

Les colis seront commandés rapidement dans le but d'éviter toute rupture de stock due au COVID

## 4ieme point de l'ordre du jour : Sentier et Chemin de la commune

Litige sur certains chemins communaux. M. Le Maire remercie M. Mangin pour la coupe de haie. Dorénavant, l'agent communal réalisera l'entretien des chemins oubliés de la commune.

Monsieur le Maire va rencontrer les riverains concernant le placement des bornes avant qu'un courrier soit envoyé pour faire respecter les 3 mètres déterminés.

#### 5ieme point de l'ordre du jour : Arbres aire de jeux

Les Ypréaux au parc de jeux se couchent et deviennent dangereux. Il est prévu de les faire couper et de vendre le bois. Monsieur le Maire s'occupe de cela. Monsieur Huet demande s'il est prévu de replanter des arbres en remplacement. La réflexion va être menée. Dans l'attente, les jeux seront enlevés ou sécurisés.

#### 6ieme point de l'ordre du jour : Organisation location foyer rural

Le conseil municipal, remet à jour, les tarifs de la location du foyer rural comme suit :

	LOCATION WEEK END	LOCATION SEMAINE (1 journée)
Habitants de Venouse	250 euros	
Habitants Hors Commune	390 euros	
		150 €
Association de Venouse	250 euros	
Association Hors Commune	390 euros	
Entreprise Commune/ hors Commune	390 euros	300 euros

Pour les locations Week-end : Les clés sont à venir chercher le vendredi aux heures de permanence de la mairie et le retour de ces dernières s'effectue au plus tard à 12h00 le lundi suivant la location.

Location à la journée : en fonction des disponibilités. La salle ne peut être louée le vendredi lorsqu'elle est déjà réservée pour le week-end.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité ces nouveaux tarifs et les modalités de location.

# 8ieme point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- Maitre d'œuvre contacté pour l'accessibilité de la petite salle
- 1 permis de construire pour un agrandissement refusé sur la commune faute de défense incendie
- L'avis défavorable concernant les éoliennes déjà exprimé sur notre commune a été communiqué à la commune de Rouvray qui demandait notre position à ce sujet.

- ONF: Arbre de la commune coupé par erreur dans un bois délibération à prendre au prochain conseil municipal pour indemnisation de la commune par le responsable.
- ONF propose de s'occuper de la coupe de bois qui n'a pas été encore exécuté.
- Epareuse de la 3CVT en panne
- Pas de nouvelles du recours concernant la demande sécheresse.
- Les exploitants doivent couper les haies dépassant sur la voie publique- Des courriers aux concernés font être faits.
- Pompiers de Pontigny : Prêt de la salle à titre gracieux pour leur repas annuel, ils interviennent beaucoup sur la commune
- Antenne Free : une réunion a eu lieu le 18/08 avec les entreprises. Début des travaux en fin d'année.
- ERP accepté à la grange de beauvais
- Fibre optique : Fin des travaux Décembre/Janvier 2022
- SDEY : pas de travaux d'électricité prévu sur 2022
- Mme COURTOIS Joelle informe que des habitants demandent à ce que l'éclairage public se coupe à 22h30 au lieu de 22h00 chaque soir > le conseil n'est pas favorable pour raison d'économies.
- Plaques Messieurs CHARDON/DARLOT déjà évoquée lors du conseil du 2 mai et 3 juillet 2018 (nom du foyer M. Bernard Chardon, initiateur M. Darlot) à apposer sur le foyer.
- Une demande est faite auprès du conseil pour entretenir les chemins de promenades.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50

Le Maire Raymond DEGRYSE Le secrétaire de séance François COLLET

CM du 22/09/2021